

# FABRICATION DU PIÈGE À FRELON



Percer 3 trous (diamètre 8.5mm)  
Aux 2 /3 de la hauteur  
à l'aide d'une pointe chauffée  
ou un fer à souder.  
Badigeonner ces derniers avec  
du sirop de grenadine ou de cassis

Remplir le fond de la bouteille  
(max 4 cm) un verre de 25 cl d'un  
mélange  $\frac{3}{4}$  de bière,  $\frac{1}{4}$  de vin blanc  
et une cuillère à soupe de sirop de  
cassis ou de grenadine.  
Changer le contenu 2 fois par mois.

Suspendre la bouteille entre 1.5 m et 2.0 m exposition sud  
- au printemps : à proximité de camélias, cotonéaster, sous  
les terrasses, les abris et cabanons entre 2 ruches ...  
- par la suite : à proximité des arbustes en fleur et fruitiers



Pour participer au relevé de capture des  
frelons asiatiques, scannez le QR Code





## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le 2 mars 2026

### Campagne de piégeage du frelon asiatique

**Attention danger :** vu la quantité de nids de frelons répertoriés en 2025, il est impératif de mener une action collective pour ralentir au mieux la prolifération de ces derniers en éliminant le maximum de reines.

Arrivés en France en 2002, les frelons asiatiques se sont adaptés à notre environnement et représentent un danger pour les humains, les animaux, les abeilles... Le piégeage est donc une démarche citoyenne et de santé publique. C'est le moment !

Pour mémoire, un nid peut donner naissance à de très nombreuses reines et 15 à 30 nids l'année qui suit.

Pour un nid, on peut dénombrer de 1500 à 3000 frelons ou plus.

#### Calendrier :

De fin février (lorsque la température est entre 13 à 18 degrés) au mois de mai : piégeage des fondatrices qui sortent de leur hibernation.

De mai à septembre : piégeage des ouvrières pour affaiblir les colonies

D'octobre à novembre : piégeage pour capturer les futures reproductrices.

Décembre : mort des ouvrières.

#### Conseil de l'apiculteur :

Laisser les premières captures macérer dans le mélange : elles produiront des phéromones qui attireront leurs congénères en plus de l'appât.

Changer le mélange deux fois par mois, ne pas laver le piège et remettre de nouveau de l'appât avec quelques frelons morts.

#### A savoir :

- Les nids désaffectés après décembre ne seront plus jamais utilisés. Il n'est donc pas nécessaire de les détruire.
- L'appât conseillé est assez sélectif. Il peut piéger aussi d'autres insectes mais il s'agit essentiellement de pyrales et de noctuelles qui sont d'autres prédateurs des cultures.
- Les frelons bâtissent leur nid de préférence dans des points hauts, mais désormais 30 à 40% des nids se trouvent aussi à hauteur d'homme, dans les haies, les cabanons, les dessous de toits...

### **Le piège :**

- Il existe de nombreux modèles, le plus simple et économique sera le meilleur. Une bouteille plastique percée de 3 trous de diamètre 8.5 mm à 2/3 de sa hauteur en laissant en place le bouchon fera l'affaire. Le bouchon évitera la dilution de l'appât par l'eau de pluie.

### **L'appât :**

- Prendre un verre, remplir au ¾ de bière, ¼ de vin blanc et une cuillère à soupe de sirop de grenadine ou de cassis. De temps en temps, enduire le pourtour des trous avec du sirop. Le vin blanc repousse les abeilles.

### **Où piéger ? :**

- Le choix de l'emplacement d'implantation du piège doit être situé à environ 1,50 m du sol. Au verger, au jardin, sur les terrasses et cabanons, proche d'arbres et arbustes en fleur, les camélias. Entre deux ruches le résultat est garanti.

---

### **Un atelier citoyen pour apprendre à fabriquer son piège**

Une journée dédiée à la lutte contre le frelon asiatique est proposée le samedi 14 mars, de 9h à 12h et de 14h à 17h, à la Friche, à Oloron Sainte-Marie (14 avenue Sadi Carnot).

Seront proposés : un petit film pédagogique sur le frelon asiatique, un échange sur le sujet et un atelier pratique de construction de pièges.

---

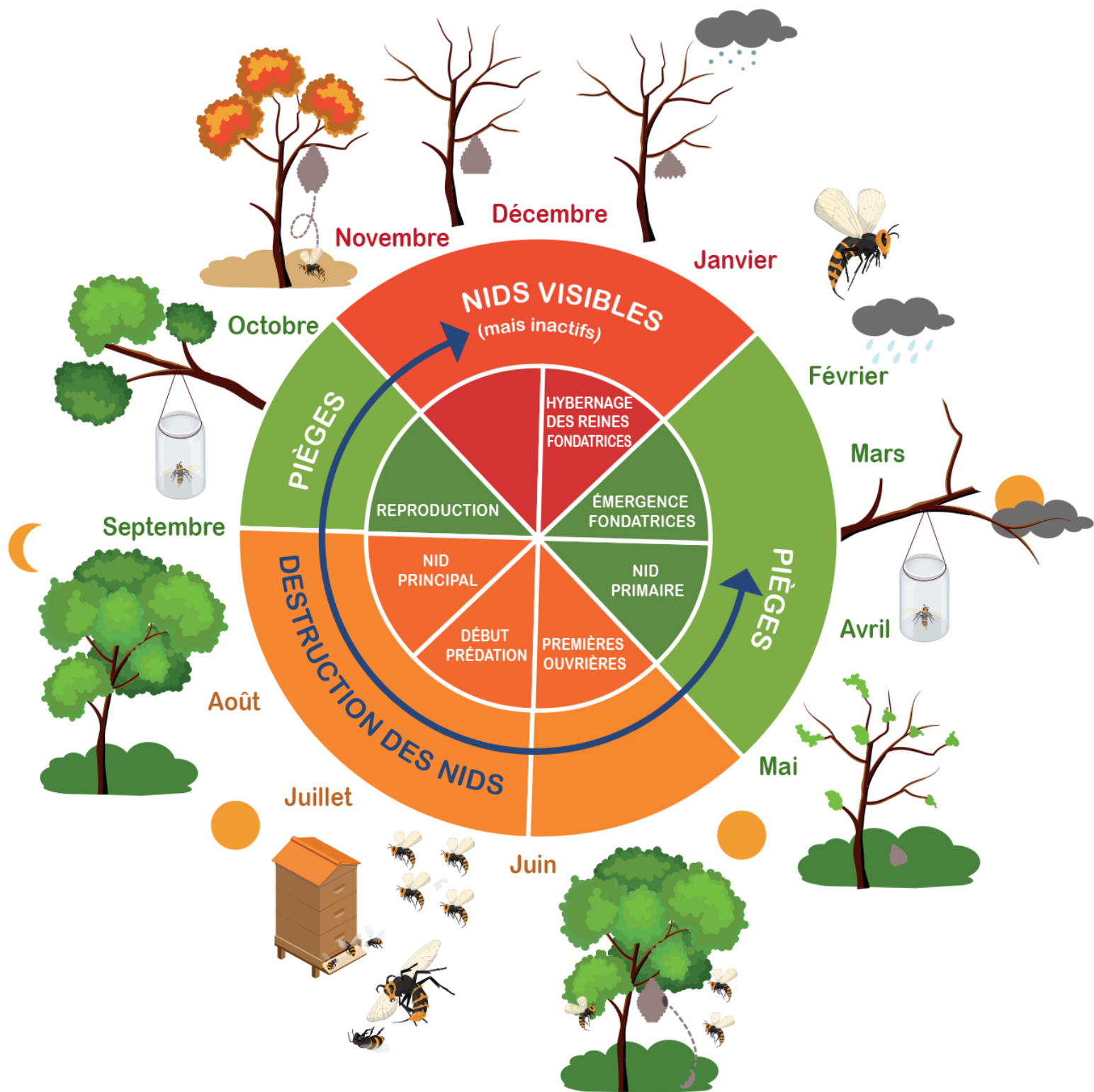
**Une prise de conscience citoyenne est nécessaire pour participer au piégeage afin de limiter la prolifération du frelon asiatique. L'action s'organise actuellement autour d'un comité de défense intercommunal regroupant des référents dans chaque commune.**

---

**Service Communication & Relations publiques**

Mairie d'Oloron Sainte-Marie

06 03 56 83 57



Abeille



Guêpe



Frelon Asiatique



Frelon Européen

